

Descriptif de module

Domaine : Économie et Services
Filière : Économie d'entreprise, à plein temps et en emploi et/ou
Droit économique, à plein temps et à temps partiel
Orientation/axe : Métier

1. Intitulé de module Option secondaire 2026-2027

Code : 5603.10

Type de formation : Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :**Niveau :**

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres

Caractéristique pour filière Economie d'entreprise : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Economie d'entreprise**Caractéristique pour filière Droit économique :** Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Droit économique**Type :**

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

 Economie d'entreprise :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps **et** avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- EE : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études en emploi **et** avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études en emploi

 Droit économique :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps **et** avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- TPart : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études à temps partiel **et** avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études à temps partiel

 Pas de prérequis Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux des unités de cours

Compétences visées :

Au terme de ce module, l'étudiant·e sera en mesure de :

1. Développer une solide culture du luxe
2. Comprendre ses mutations
3. Évaluer son impact économique
4. Maîtriser les spécificités propres à la gestion du luxe
5. Apprécier ses principaux secteurs
6. Identifier ses acteurs majeurs.

Objectifs généraux :

Dans un marché à la fois attrayant et saturé, l'industrie du luxe est confrontée à une forte concurrence. Face à un environnement de plus en plus complexe et à l'évolution rapide du comportement des clients, les maisons de luxe recherchent des spécialistes capables de gérer et de développer leur activité.

Le cours prépare les étudiant·e·s à collaborer avec des marques prestigieuses ou reconnues pour leur excellence. Quel que soit le métier envisagé, ce cours constitue un véritable atout pour saisir les meilleures opportunités dans un monde exigeant.

5. Contenu et formes des unités de cours

Sujets traités :

- | | |
|-------------------|---|
| 1) Fondamentaux : | Définition
Caractéristiques
Vocabulaire |
| 2) Évolution : | Histoire et héritage
Tendances actuelles |
| 3) Marché : | Chiffres clés et macro-économie
Segmentation
Pratiques de gestion |
| 4) Panorama : | Secteurs emblématiques
Acteurs majeurs |

Le programme allie concepts théoriques et exemples concrets, à travers des études de cas, des discussions en classe ainsi que des ateliers, individuels ou collectifs, afin de renforcer l'appropriation des contenus.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS sera clôturée par un **examen écrit individuel de 90 minutes** qui aura lieu obligatoirement durant la session d'examens.

Disposition applicable aux travaux collectifs :

Tout comportement avéré préterit la bonne réussite d'un travail de groupe se verra sanctionné par l'exclusion de l'étudiant·e qui ne s'acquiesce pas de ses devoirs envers le groupe. Si le travail de groupe doit être évalué par une note collective, l'étudiant·e exclu·e se verra attribuer la note 1. Aucune disposition particulière n'est prévue pour les membres restants du groupe réduit, ni en termes d'allègement de la charge totale devant être réalisée, ni en termes d'assouplissement du barème.

Règle(s) de validation :

Cf. modalités d'évaluation et de validation, résultat arrondi au 1/10 de point.

Critères de réussite :

- | | |
|---------------------------|-----------------------|
| $N \geq 4.0$: | Module acquis |
| $3.5 \leq N < 4.0$ (Fx) : | Remédiation du module |
| $N < 3.5$: | Répétition du module |

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible pour les examens
- Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :
 - les conditions de remédiation sont notifiées par mail au groupe ou à la personne concernée.
- Pas de remédiation pour
 - les travaux de semestre individuels ou de groupe
 - les contrôles continus
- Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)
 - la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
 - la note de chaque contrôle continu éventuel sera reprise avec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée.
 - les points de bonus éventuels ne seront pas repris.

8. Remarques

Dans l'éventualité d'une visite d'entreprise ou autre activité extra muros (sous réserve à ce jour), les frais de déplacement sont à la charge des étudiants.

9. Bibliographie

Une bibliographie est remise au début du module.

Différents articles et sujets de lecture seront fournis pendant le cours.

10. Enseignants

Marie-Noëlle Letellier

Nom du responsable de module : Marie-Noëlle Letellier

Descriptif validé le xx août 2026 par le Conseil de Direction HEG Arc